

2008 - 2014

Carnet de route

LE JOURNAL DU PROGRAMME MUNICIPAL

LES SIX ENGAGEMENTS DE LA VILLE D'AUBAGNE

Ce mois-ci

Oui à la
solidarité, à la
justice sociale
et aux services
publics

FÉVRIER

Oui à une ville de
convivialité, d'échange et
de respect.

MARS

Oui au défi de vivre et
travailler à Aubagne.

AVRIL

Oui au bien vivre par le
développement durable.

MAI

Oui à une gestion
citoyenne toujours mieux
partagée.

JUIN

Oui au Pays d'Aubagne, non
à l'annexion par Marseille



Il ouvrira en 2013
Un nouvel
espace pour
les jeunes

« Chacun a défini le
plan de l'Espace central
jeunes idéal, puis on a
mis en commun les
meilleures idées. »

Tifaine Briand, lycéenne.

UN ESPACE CENTRAL POUR LES JEUNES

Oui à la
solidarité, à la
justice sociale
et aux services
publics

C'EST
PRÉVU

Place aux jeunes !



L'Espace Central Jeunes devrait ouvrir ses portes courant 2013.

PIJ, Espace central jeunes... les services dédiés aux 13-25 ans sont repensés, avec eux et pour eux. Avec la mise en place d'une Direction de la jeunesse.

La jeunesse ? Le programme municipal 2008-2014 prévoit de lui accorder plus que jamais sa place, à Aubagne. Non qu'elle n'ait eu jusque là son mot à dire, loin s'en faut ! Mais il s'agit d'aller plus loin en lui consacrant un nouveau service, véritable une interface entre la municipalité et la parole des jeunes. Jusque-là, le PIJ seul s'acquittait de ces missions. « A Aubagne, il a largement dépassé ses fonctions ! Traditionnellement, il a pour attributions l'orientation et l'information des jeunes. Et il orga-

nise également chaque année un forum des jobs d'été. Ici, le PIJ a par exemple mis en place le collectif Foot pied d'immeuble, le dispositif des délégués culturels », rappelle Stéphanie Harkane, adjointe déléguée à la Jeunesse.

DES PERMANENCES AVEC LES ASSOCIATIONS

Mais l'implantation future de l'Espace central jeunes entre les murs de la mission locale devrait notablement changer la donne. La conception de ce projet est en soi une

démarche originale et novatrice, « puisqu'elle s'est faite avec les jeunes eux-mêmes. On est au cœur de la démocratie participative ! On leur a demandé ce qu'ils souhaitaient faire de ce lieu, on a balayé tous azimuts, en partant du plus ludique pour aller vers des champs sentis comme générateurs d'anxiété. On a intégré diverses dimensions telles que l'avenir professionnel, la question du logement... » Concrètement, les jeunes se sont divisés en trois groupes, explique Tiphaine Briand, lycéenne

ÉDITO



Dans une société marquée par de nouvelles formes de précarité (les travailleurs pauvres), où l'accès aux droits fondamentaux tels le logement et la santé n'est plus garanti, où la culpabilisation des plus démunis devient un argument de campagne électorale ("il faut travailler plus", aider "ceux qui le méritent", "réduire les dépenses publiques"...), la mise en œuvre d'une politique sociale municipale ambitieuse s'avère fondamentale. Cette solidarité de la Ville va naturellement en premier lieu aux personnes de notre commune en grande difficulté. Mais elle s'exprime également dans l'action et les réalisations destinées plus généralement aux jeunes et aux seniors. Avec comme outil premier un service public qui se modernise pour être toujours mieux au service des Aubagnais.

JOSYANE ROYÈRE

Conseillère municipale,
déléguée à la santé et aux
services publics

ayant participé à ces réunions. « Chacun a défini le plan de l'Espace central jeunes idéal, puis on a mis en commun les meilleures idées. En filigrane, on souhaitait pouvoir se livrer à des activités qu'il est impossible d'exercer chez soi, ou au lycée, comme répéter avec son groupe de musique, par exemple. L'espace comprendra donc notamment des salles pour cela, mais aussi pour la photo, les conférences, la détente, une cuisine ouverte »... Car la création a été « un élément fort de leurs préoccupations », souligne Stéphanie Harkane.

Outre cette envie de liberté et d'expression, l'Espace devrait répondre à d'autres attentes : « on a bien senti, également, leur besoin d'être soutenu par les adultes. Ainsi, se tiendront sans doute des permanences d'associations. On tissera des liens avec d'autres services de la Ville : le social, par exemple. Un dispositif d'aide aux devoirs pourrait également y être associé », poursuit l'adjointe. Bref, un beau projet qui n'attend qu'une chose pour être lancé : le déménagement de la Mission Locale. Selon les prévisions, l'Espace central jeunes pourrait

ainsi ouvrir ses portes courant 2013. Il serait accompagné d'un transfert de personnel du PIJ et aura été précédé (depuis la fin 2011) par la mise en place d'une Direction de la jeunesse, chapotant ces deux entités.

Mais en attendant cette belle échéance, les jeunes impliqués dans le projet ne restent pas passifs. Bien au contraire : dès les prémices, ils ont affirmé leur volonté de montrer leur implication dans la ville, au rythme de son calendrier. Stéphanie Harkane : « rappelez-vous la composition de cette chanson sur la gratuité, l'organisation du débat sur l'emploi lors des grands rendez-vous de 2010, leurs ateliers lors de la fête de la musique, ou encore, leur envie d'intergénérationnel, et ce repas partagé avec les seniors ! » Cette présence dans la ville apparaît comme primordiale pour Tiphaine : « cela permet de donner une autre image des jeunes, de montrer que nous aussi, on sait s'impliquer ». 🟡

Chéquier activités pour les seniors



la gym douce connaît un vrai succès.

Dans le but de mieux répondre aux attentes des seniors, la Ville a décidé de créer un dispositif pour favoriser l'accès aux offres de loisirs sportifs, culturels..., de services, aux aides communales. Ce document, sous forme de chéquier proposera de nombreux avantages. Il a aussi pour but de lutter contre l'isolement de certains et de mieux repérer les besoins ou envies des seniors afin de permettre une offre adaptée. Ce chéquier devrait être présenté en octobre prochain à l'occasion de la Semaine bleue. Le projet va être élaboré, à partir de février, en concertation avec la population concernée dans le cadre d'ateliers mensuels.

LES PROPOSITIONS de 2008

● C'EST FAIT ● C'EST EN ROUTE ● C'EST PRÉVU

LA JEUNESSE

● Un nouveau service municipal spécialement consacré à la jeunesse. **Ce nouveau service existe depuis fin 2011. Il comprend l'administration de l'ancien Point Information Jeunes et celle du futur Espace Central Jeunes.**

● L'ouverture d'un espace central pour les jeunes, regroupant divers équipements.

● Une manifestation annuelle spécialement consacrée à la jeunesse et la pérennisation des rendez-vous nocturnes.

● Un engagement accru de la Ville pour favoriser l'autonomie, la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes.

● La création d'un lieu ressources sur l'aide au montage des projets (nationaux et internationaux).

Ce lieu ressources est désormais ouvert au PIJ. Il accorde une place prépondérante aux projets jeunes majeurs.

LA SANTÉ

● Le maintien des personnes âgées dans leur domicile, préservation de leur autonomie, prise en compte de la dépendance.

● Le dépistage annuel des élèves de maternelle pour les troubles auditifs, visuels, buccodentaires et des initiatives favorisant une meilleure hygiène alimentaire.

● Le soutien à l'Espace santé jeunes.

Ce soutien s'est tout particulièrement concrétisé dans les actions de l'hiver dernier en février 2011 à l'initiative de la Ville, notamment le rassemblement, devant l'Agence Régionale de Santé pour protester contre la suppression d'une aide de 160.000 €.

● Le soutien au fonctionnement du "centre provençal de médecine du sport".

● La prévention des addictions dans le cadre du "centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie".

● La création d'un atelier santé ville, pour mieux identifier les besoins des publics, leur répondre et mieux coordonner les initiatives des différents partenaires publics et associatifs.

Le premier Forum santé organisé par la Ville en 2011 a connu un succès exceptionnel. On prépare sa deuxième édition en 2012.

● L'amélioration de la prise en charge des personnes en difficulté, en souffrance psychologique, avec les services sociaux, les associations caritatives.

● Le renforcement du dispositif d'éducation alimentaire pour initier les jeunes enfants, étendre les interventions du collectif « nutrition santé » aux collégiens et lycéens.

● Obtenir le label Programme national Santé Nutrition et devenir "Ville OMS".

Aubagne est devenu « Ville OMS » dès avril 2008 et a obtenu le label le Programme national Santé Nutrition en 2010.

● Le développement chez les scolaires d'action de prévention et de dépistage pour mieux identifier les troubles de l'apprentissage, orienter et accompagner les enfants et leur famille vers des prises en charge adaptées.

● La création à l'Hôpital d'Aubagne d'un pôle "mère/enfant". **Ce pôle mère-enfant est aujourd'hui inscrit dans le projet d'établissement du centre hospitalier Edmond-Garcin.**

● Poursuivre l'action afin d'obtenir un IRM à l'Hôpital d'Aubagne.

Avec le soutien de la Ville et de l'Agglo, l'action pour l'attribution d'une IRM à l'hôpital d'Aubagne a permis son inscription au schéma régional de l'ARS. Elle autorise de grands espoirs pour une issue positive d'ici la fin 2012.

L'OUVERTURE D'UNE ÉPICERIE SOCIALE

L'ateli

C'EST
FAIT

40 à 50 bénéficiaires par trimestre, un encadrement assuré par les travailleurs sociaux et les bénévoles d'ateliers divers : l'«Atelier de mai» a pris sa place parmi les outils locaux au service de la solidarité.

L'« Atelier de mai » a ouvert ses portes en octobre 2010.

Cette épicerie sociale figurerait parmi les priorités du programme municipal. « C'est un outil supplémentaire, et nous sommes heureux de l'avoir, même s'il est dramatique que l'on ait encore besoin, au XXIème siècle, de ce genre de structure », souligne Liliane Boudia, adjointe au maire déléguée aux affaires sociales. De fait, l'épicerie de la rue Lafond a le mérite d'exister pour les quelques 200 personnes (soit 40 à 50 par trimestre) qui l'ont déjà fréquentée, depuis son ouverture. Et qui ont pu, grâce à ce coup de main... repartir du bon pied ! C'était tout l'intérêt de ce magasin pas tout à fait comme les autres, défini lors de l'atelier cheville ouvrière du projet, lancé en 2008.

Liliane Boudia en garde un excellent souvenir : « ce fut un atelier enthousiasmant ! Nous nous sommes réunis une fois par mois, à l'exception de la saison estivale. Il y avait à chaque rendez-vous entre 20 et 30 personnes : des citoyens, des travailleurs sociaux, des partenaires institutionnels, des associations spécialisées dans l'alimentaire...

Tous avec des idées plein la tête. » Et des idées, mieux valait en avoir, face à la complexité d'un tel projet : « il fallait définir ce que l'on mettait dedans, préciser qui y aurait droit, pendant combien de temps, de quelle participation financière s'acquitteraient ses bénéficiaires... »

ICI PAS D'ASSISTANAT

Peu à peu, l'épicerie sociale, sous convention avec l'Andes (association nationale des épiceries sociales) s'ébauche. Choix politique important, elle sera gérée par le service public. Le CCAS y est donc un acteur majeur... Autre souhait, ne pas se situer « dans une relation de dépendance et d'assistanat », ajoute Martine Coetto, directrice du CCAS. Il ne s'agit pas là d'urgence sociale.



er de mai

Les bénéficiaires de l'épicerie y font leurs courses comme dans n'importe quel autre commerce. Question de dignité. « *Nous ne mettons pas les produits dans leur panier, c'est à eux de choisir* », illustre Liliane Boudia. Par ailleurs, chaque personne est également suivie par un travailleur social dans un projet favorisant son insertion professionnelle. « *Ce peut-être par exemple faire réparer sa voiture en panne avec les économies réalisées grâce à l'épicerie et pouvoir ainsi se déplacer pour effectuer un stage* ». Les personnes concernées peuvent également suivre des ateliers divers : aide à la gestion budgétaire, cours de cuisine pour (ré)apprendre à cuisiner des légumes de saison, arts plastiques, gymnastique...

10 À 20% DE LA VALEUR MARCHANDE

Petits nouveaux parmi les intervenants, les membres de *Jardilien* vont proposer une session d'initiation dans leur jardin collectif. « *Malgré tout, nous manquons de bénévoles pour animer les ateliers. Nous voudrions nous rapprocher du PIJ : il serait bon qu'il y ait des jeunes* », avance Martine Coetto. A bon entendeur... Allocataires de minima sociaux, mais aussi travailleurs pauvres,

jeunes et même retraités se côtoient ainsi aujourd'hui au sein de l'épicerie sociale. Des profils variés... Tous ont été sélectionnés selon des critères de ressources, bien sûr. « *Mais ils doivent également présenter un projet d'insertion professionnelle. Cette aide leur est accordée pendant un trimestre, renouvelable une fois. Ils se voient accorder une valeur de panier selon leur reste à vivre (à savoir une fois payées toutes les dépenses incompressibles), entre 8 et 19 euros. Et payent un produit 10 à 20% de sa valeur marchande...* », détaille encore Liliane Boudia. L'épicerie, quant à elle, est approvisionnée en grande partie par la banque alimentaire, mais aussi par des grandes surfaces et des producteurs locaux. Une formule qui a trouvé son rythme de croisière... Et qui fonctionne à merveille. 🍷

« Faire réparer sa voiture, grâce aux économies réalisées et pouvoir se déplacer pour un stage... » 🍷

LE MOT DU MAIRE

Où nous en sommes

« Vous découvrez le premier des six numéros de « Carnet de route », consacrés aux six grands engagements du programme municipal 2008-2014.

Comme son titre l'indique, ce supplément d'AJJ se propose de vous informer le plus précisément possible sur l'état d'avancement de notre projet de ville. Il donne ainsi un prolongement au bilan mi-mandat que l'équipe municipale a rendu public en avril 2011, dans un document d'étape.

Avec le même objectif de transparence : donner à voir où nous en sommes, tout ce qui a déjà pu être fait - et c'est considérable ! - et dire ce qui va l'être d'ici les deux prochaines années, car tout sera réalisé ou engagé. Pour respecter les engagements pris devant vous. » 🍷

DANIEL FONTAINE
maire d'Aubagne



Discriminations

Du 26 au 30 mars prochains, la Ville en partenariat avec plusieurs associations organise la 4^e semaine de lutte contre les discriminations par le biais de diverses animations (conférences, débats, expositions, films). Cet événement fait partie des engagements du programme municipal et s'insère dans un plan territorial de prévention et de lutte portant sur les dix-huit critères de discrimination définis par la loi. C'est-à-dire toute distinction opérée en raison de l'origine, du sexe, de la situation de famille, de la grossesse, de l'apparence physique, du patronyme, de l'état de santé, du handicap, des caractéristiques génétiques, des moeurs, de l'orientation sexuelle, de l'âge, des opinions politiques, des activités syndicales, de l'appartenance ou non, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée 🍷



Un atelier pour « déjouer les discriminations » organisé à la Médiathèque lors de *Mondissimo* !

Cantou : on n'attend plus que le terrain

C'EST PRÉVU



Un quartier qui vibre au diapason de l'intergénérationnel et de la prise en charge des malades d'Alzheimer ? C'est pour bientôt à Aubagne.

La Ville d'Aubagne garde en mémoire les malades d'Alzheimer... Et si au sein de l'Etat, on s'est vite pressé d'envoyer aux oubliettes le fameux plan destiné à mieux les prendre en charge, localement, on avance sur le projet qui leur est dédié : le « Cantou partagé ». Littéralement, le cantou, c'est le coin du feu en provençal, auprès duquel se retrouvaient autrefois enfants, parents, aînés...

C'est justement toute l'essence de ce Cantou aubagnais, souligne Liliane Boudia, élue aux affaires sociales : « il s'agit d'un nouveau quartier situé derrière les Bartavelles, comprenant 60 logements sociaux traditionnels, mais aussi une EHPAD* d'une dizaine de places. Proches de celle-ci, seront

également aménagés 2 ou 3 appartements équipés et protégés ». Mais ce n'est pas tout... « Dans ce projet transverse où interviennent déjà l'habitat, le social, la santé, nous travaillons également aux côtés du service petite enfance, puisque nous avons la volonté de construire un espace multi-accueil ». De l'intergénérationnel, avec un grand I !

Tout ce projet n'a pas émergé en un jour.

« Cela fait déjà un certain nombre d'années que l'on travaille avec Jean-Raoul Montières, administrateur du Fil Rouge, sur la problématique d'Alzheimer. Et lorsque je suis revenue au social, dans la municipalité élue en 2008, il nous a parlé d'une expérience similaire à Saint Apollinaire, près de Dijon. Nous nous sommes rendus là-bas pour mieux l'observer... Cela nous a aussi permis d'identifier les écueils à éviter : ce quartier exemplaire était aussi

très excentré. La municipalité avait choisi d'y implanter des commerces, mais aucun n'a tenu »...

Ce ne sera pas le cas ici : « Rousset, le tramway, le pôle argile : le cantou partagé bénéficiera des transformations prévues à La Tourtelle ! » Et le projet municipal s'enrichira également des idées issues

des ateliers qui se sont succédé, au rythme de 2 par an, en 2010 et en 2011.

Outre la présence de la crèche, la possibilité d'exploiter une partie de ces terres, à l'origine agricoles, en jardins familiaux. Mais aussi, la perspective d'en faire une zone exemplaire, préservée du « tout voiture » en réduisant de façon notable la circulation... « Nous verrons dans quelle mesure nous pouvons répondre à ces souhaits, et mettre tout cela en place », poursuit l'élue.

Reste à présent à passer du projet sur le papier à la concrétisation.

UN ACCORD DE PRINCIPE DU CONSEIL GÉNÉRAL

« Tout va se décanter courant 2012 », précise Martine Coetto, directrice du CCAS. « Nous sommes en effet en attente d'un terrain, appartenant autrefois à la Ville, puis cédé au Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Il doit ainsi nous le rétrocéder... Nous avons obtenu un accord de principe, tout se profile bien ». Le Département, du reste ne peut qu'être favorable à un tel projet : « les affaires sanitaires et sociales font partie de ses compétences obligatoires ! » L'accord officiel ne devrait donc pas tarder... ce qui permettra de donner le feu vert aux travaux. « Nous pourrions alors solliciter un cabinet d'études programmatiques qui en définira le calendrier prévisionnel », conclut Martine Coetto. ●

* EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

C'EST EN
ROUTE

Réunion plénière en septembre



Débat lors de *Mondissimo* : les services publics, de la résistance à l'innovation.

Le challenge est de taille : créer un observatoire des services publics, à Aubagne... Son rôle ? « *Veiller, défendre, mais aussi innover et résister dans le service public* », expliquent Josyane Royère, l'élue en charge du projet et Corinne Zito, la référente administrative. Bref, cet observatoire, au-delà de l'observation servira à l'action ! « *Ce qui se produit depuis juin avec GRDF, ayant perdu son seul gazier en poste, préfigure très bien la façon dont doit fonctionner cette entité* », illustre Corinne Zito. A savoir, après alerte des pouvoirs publics locaux par les syndicats, un vrai travail sur le long terme entre élus, techniciens, citoyens, syndicats

et autres acteurs concernés par cette dégradation du bien commun.

Cet automne, le Forum mondial local *Mondissimo* ! a lancé avec succès le projet, à la faveur d'un débat réunissant plus de cent participants... Le résultat ? « *Un sac plein de contributions émanant de divers syndicats, véritable base de travail W* ».

2012 marquera la mise en place effective de cet outil. « *Ce premier trimestre, nous rencontrons les syndicats du territoire* », indique Josyane Royère. Avant d'organiser une grande réunion collégiale, pour préciser ce qu'on attend de l'observatoire. Enfin, une plénière en septembre permettra de finaliser le projet. ●

TEMPO : le guide des seniors

L'édition d'un Guide pratique pour les seniors aubagnais était inscrite dans le programme municipal présenté en 2008.

Ce guide, Tempo, figure en bonne place, depuis 2010, parmi les Carrés d'Aubagne et une édition actualisée est en préparation pour mars 2012.



LES PROPOSITIONS DE 2008

● C'EST FAIT ● C'EST EN ROUTE ● C'EST PRÉVU

LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

- Une meilleure information sur les enjeux et une participation aux actions conduites dans le cadre des réseaux nationaux et internationaux, pour contribuer au développement et au maintien de tous les services publics à Aubagne.
- La mise en place d'un Observatoire local des services publics. Cette proposition municipale a été validée à l'automne 2011, à l'occasion du Forum mondial local *Mondissimo* ! La conseillère municipale déléguée aux services publics rencontre en ce début d'année l'ensemble des organisations syndicales présentes sur Aubagne, pour une mise en place de l'Observatoire à l'automne 2012 au plus tard.
- Une action de sensibilisation contre l'Accord Général sur le Commerce des Services.
- Le soutien apporté aux Aubagnais dans la prise en compte de leurs besoins auprès de toutes les administrations et services publics.
- Le développement du Service Public Communal par le maintien du niveau de compétence et de professionnalisme des agents (formation, recrutement, ...)
- Les moyens matériels mobilisés pour accroître l'efficacité des services. A conforter chaque année dans les décisions budgétaires.
- L'exemplarité dans le respect de la parité.
- La démarche participative.
- La mise en place d'un "bureau des temps".

La Direction des Ressources Humaines est en charge de ce projet. Plusieurs services municipaux (service à la population, médiathèque ...) ont déjà modifié leurs horaires d'accueil du public.

LES SENIORS

- L'évolution de l'offre d'activités culturelles et de loisirs en direction des seniors.
- La création d'un "Chéquier Activités Seniors", gratuit pour les personnes aux revenus les plus modestes.

C'est une priorité pour le Budget 2012. Mise en place d'ici la fin de cette année pour les seniors aubagnais, selon les conditions de ressources.

- L'édition d'un "Guide pratique pour les seniors aubagnais".
- Le développement des temps de rencontre et d'échanges entre jeunes et seniors d'Aubagne.
- La diversification des prestations du service aide à domicile du CCAS : création d'une équipe pour les petits travaux à domicile et l'aide au jardinage (portage de repas abandonné).
- Le renforcement du dispositif de portage de livres à domicile.
- Le développement de la concertation avec les seniors, du partenariat avec les associations (en particulier Entraide Solidarité 13), de la présence dans les actions de quartier, comme dans la participation citoyenne à la vie de la cité.
- La mise en place de conseils et diagnostic, pour adapter le logement aux problèmes spécifiques du vieillissement dans le parc immobilier ancien.
- La mise en place d'un pôle gérontologique associé au pôle Alzheimer.

Le Pôle Aubagne Seniors est ouvert bd Jean Jaurès depuis 2008. Il accueille Le Fil Rouge, premier groupement de coopération médico-sociale consacré aux malades d'Alzheimer.








LE MOIS PROCHAIN

Oui à une ville
de convivialité,
d'échange et de
respect.



ET ENCORE

 C'EST FAIT  C'EST EN ROUTE  C'EST PRÉVU

L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

-  Un développement du dispositif de prévention des expulsions domiciliaires en partenariat avec les bailleurs et le service logement.
-  L'ouverture d'une "Épicerie sociale" en lien avec le secteur associatif caritatif.
-  La création d'une "équipe insertion" au sein du CCAS, constituée de travailleurs sociaux chargés de l'accompagnement des bénéficiaires du RMI.
-  Le renforcement du dispositif d'hébergement pour les plus démunis avec la création d'une "Maison Relais".
-  La constitution d'une équipe mobile (comprenant un éducateur de rue) pour intervenir auprès des personnes Sans Domicile Fixe.
-  L'adaptation des prestations de secours alimentaire.
-  L'amélioration de l'aide à l'insertion professionnelle : renforcement des dispositifs d'alphabétisation et de lutte contre l'illettrisme, du recours à l'apprentissage, diversification des activités des chantiers d'insertion, soutien à la création de Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), adaptation de l'offre de transport pour améliorer la mobilité des personnes en insertion.

Cette aide à l'insertion professionnelle est à conforter chaque année.

-  Une aide administrative et juridique aux personnes touchées par les discriminations à l'emploi.
-  La poursuite des travaux dans les bâtiments publics pour en améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Cette accessibilité est prise en compte à chaque construction nouvelle. Ainsi le bureau d'accueil spécifique réalisé en 2011 au rez de chaussée de l'Hôtel de Ville.



Retrouvez tout le programme
municipal 2008-2014 sur 
aubagne.fr/projetdeville